

Paris, dimanche 18 février 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE — HOMMAGE À DIDIER LOCKWOOD

La SPEDIDAM a appris avec consternation la disparition brutale, ce 18 février 2018 à midi, de Didier Lockwood, violoniste, compositeur, interprète d'un immense talent et membre de son conseil d'administration.

Né le 11 février 1956 à Calais, issu d'une famille musicienne, Didier est décédé des suites d'une crise cardiaque foudroyante au retour d'un concert à l'âge de 62 ans.

Cet artiste magistral occupait une place unique dans le monde de la musique. Il rayonnait par sa générosité, son enthousiasme pour la transmission, et sa passion pour toutes les musiques, notamment le jazz dans lequel il excellait, mais également par son engagement pour la place de la musique et de l'éducation musicale dans le paysage culturel français.

Il demeurera à jamais un grand représentant du jazz français, un défenseur de la musique et des arts, avec une carrière menée à vive allure et jalonnée par d'innombrables concerts, musiques de film, méthode pédagogique et plus de trente-cinq enregistrements qui constitueront un patrimoine artistique hors du commun.

La SPEDIDAM, son conseil d'administration et la grande communauté des musiciens lui rendent tous hommage et se joignent avec compassion et tristesse à la douleur de son épouse, ses trois filles, sa famille et ses proches.

Avec notre sincère considération et notre durable souvenance,

François Nowak
Président de la SPEDIDAM

Guillaume Damerval
Gérant de la SPEDIDAM

À propos de la SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes)

La SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes), fondée en 1959, est une société de gestion collective des droits de Propriété Intellectuelle des artistes-interprètes. Elle gère les droits des artistes en matière d'enregistrement, de diffusion et de réutilisation des œuvres. En conformité avec le Code de la Propriété Intellectuelle, la SPEDIDAM affecte une part des sommes qu'elle perçoit à des aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes. La SPEDIDAM répartit des droits à **110 000 artistes**, elle compte aujourd'hui plus de **36 000 associés**.